



NON, NON, RIEN N'A CHANGÉ...

Contrainte par la mobilisation des personnels, la direction de l'Inrap avait pris, fin juin, des engagements devant les tutelles. Preuve qu'il lui en coûte, elle renâcle encore, trois mois plus tard à les mettre en œuvre. Si l'on veut que les choses changent, il va sans doute falloir rafraîchir la mémoire de notre direction et du ministère.

Au terme de plusieurs actions collectives entre début juin et début juillet 2019, de 2 réunions de négociations faisant suite au dépôt d'un préavis de grève, nous avons obtenu :

- Dans un courriel en date du 26 juin 2019, l'engagement du Président de l'établissement à appliquer intégralement et sans dégressivité l'arrêté du 26 février 2019 concernant les forfaits de remboursement pour les hébergements.

- Le paiement des indemnités de suppléance dues aux agents ;

- L'application sans restriction de la réglementation sur les Temps Partiels Annualisés (TPA) ;

Le management pathogène avait été pointé comme la dérive majeure de la gouvernance et une source de contrainte importante pour les personnels entraînant une dégradation générale des droits (défraiements, congés, autorisation spéciale d'absence enfant malade...), pour les CDD comme pour les CDI. Enfin, la détérioration des conditions de travail avait été une nouvelle fois dénoncée.

Preuve que la seule présence de la tutelle suffisait à la direction pour user avec nous d'une douceur inhabituelle et prendre des résolutions lénifiantes, il nous avait été juré, la main sur le cœur, que la réglementation serait appliquée avec rigueur au profit des personnels.

Presque 3 mois plus tard : Non, non, rien n'a changé ...

A notre connaissance :

- Aucune des indemnités de suppléances n'a été versée ;
- Aucune instruction n'a été donnée aux gestionnaires RH pour rétablir dans leur droit les utilisateurs du Temps Partiel Annualisé et leur permettre de poser leurs périodes non travaillées sans perdre le bénéfice des jours fériés. Aucune information n'a été faite aux agents à ce sujet ;

- L'arrêté du 26 février 2019 concernant les forfaits nuités est appliqué... de manière très variable selon les régions, certaines se basant encore sur une note de procédure obsolète diffusée au printemps par la DAF, note prévoyant une application au réel et non au forfait...
- Pas plus d'humanité pas plus de bienveillance dans la gestion des ressources humaines mais des vrais morceaux de bêtise et de brutalité : refus d'autorisation d'absence pour enfant malades, chantage à l'adresse qui perdure et congés rognés pour les CDD...

Tout, tout ne pourra pas continuer !

L'autonomie relative des établissements publics ne devrait pas amener la tutelle à laisser faire n'importe quoi au sein de ces mêmes établissements. Pourtant, cette gouvernance qui malmène les personnels a été renouvelée. Nous attendons de voir la feuille de route car sur le fond comme sur la forme, il est hors de question de refaire trois années identiques.

Par ailleurs, si l'absence de mise en œuvre, des engagements pris devant les représentants du personnel est déjà problématique, que déduire de cette duplicité vis-à-vis de la tutelle, témoin de ces « engagements » ?

- soit tout le monde se paie notre gueule - tutelle comprise ;

- soit cette direction mène tout le monde en bateau - tutelle comprise.

Quoiqu'il en soit, un blanc-seing a été donné à une gouvernance qui ajoute des procédés de père fouettard à une totale cécité en matière de politique scientifique.

Ceci augure, pour l'Inrap, d'un avenir pas plus brillant que sa gouvernance dont la parole, déjà dévalorisée, ne vaut plus un potin !

Si, dans la conduite de cet établissement rien n'a encore changé, il ne tient qu'à nous de reprendre l'initiative.

Nous attendons avec impatience que la sous-direction de l'Archéologie et la Direction Générale des Patrimoines invitent les représentants du personnel aux réunions de concertation thématiques et régulières qu'elles s'étaient engagés à mettre en place, notamment autour des questions d'emploi.

Notre détermination reste intacte, nous restons vigilants et mobilisés !